Rôle du réseau territorial des urgences

8



Participer à l'amélioration de la prévention et de la gestion des tensions au niveau régional, à l'échelon des établissements de santé (territoires et région).

2 MISSIONS

Participer à la veille régionale ARS et au suivi des tensions, en lien avec l'ORU.

Accompagner la généralisation d'une démarche et d'une culture Hôpital en Tension au sein des établissements de santé et de la tutelle.

3 ACTEURS

La cellule d'animation du réseau : ARS, Directeur d'établissement, président de CME, médecin urgentiste, qualiticien ...

Collaboration avec I'ORU.

4 MOYENS ET MISE EN ŒUVRE

Suivi des indicateurs de tension avec les outils de l'ORU pour la mise en place, le recueil et la diffusion de ces indicateurs (à partir des RPU, des données pré-hospitalières et épidémiologiques et des données capacitaires) et la réalisation d'études à partir de ces mêmes indicateurs.

Élaboration et animation de projets et soutien aux établissements dans :

- L'élaboration de dispositifs HET d'établissement dans un territoire
- L'élaboration et la coordination de dispositifs HET territoriaux et par proximité

Évaluation

- Audit
- Participation au Retour d'Expérience (REX) des établissements
- Organisation et animation de journées REX territoriales et régionales

Formations des professionnels de santé, des établissements et de la tutelle : guide, réunions de formation et information.

Action de sensibilisation à destination de l'ARS et accompagnement dans l'élaboration de dispositifs HET ARS.

5 COMMUNICATION

Journée de restitution à destination des ES et de la tutelle.